



Cumul de contrats pendant periode de preavis

Par **simonb_old**, le **30/08/2007** à **21:07**

Bonjour,
Je suis actuellement en poste depuis un an en CDI à 35h/sem, mon employeur me licencie pour raisons économiques et me dispense d'effectuer mon mois de préavis, celui ci me sera payé.
Ce preavis débutera ce lundi 03/09/07 pour une durée d'un mois, cependant, un poste vient de m'être proposé ce matin pour un poste a temps partiel de 29h/sem qui débiterait ce mardi. Puis-je accepter ce poste sachant que les deux contrats cumulés feraient un total d'heures de 64h par semaine, effectivements travaillés 29h/sem étant donné la dispense de travail lors de mon préavis?
Merci d'avance pour votre réponse que j'attends avec une grande impatience.
Bonne soiré
Simon